

**Figure 1 Survol de la typologie d'apprentissage des adultes**

**Définition de l'apprentissage des adultes**

L'apprentissage des adultes est généralement défini comme un apprentissage volontaire et dirigé, effectué par des adultes, que ce soit seul ou en groupe, et visant à accroître les connaissances et les compétences, ou à modifier les comportements, les valeurs ou les croyances.

Cette définition inclut l'apprentissage formel, non formel et informel, mais exclut l'apprentissage fortuit.

Non intentionnel		Intentionnel	
Non structuré		Structuré	
Apprentissage fortuit	Apprentissage informel	Apprentissage non formel	Apprentissage formel

**Définition des apprenants adultes**

**Définition de base :**

**Tous les apprenants âgés de 25 ans et plus**

**Composantes supplémentaires :**

**Comprend les apprenants âgés de 20 à 24 ans qui poursuivent un apprentissage de base;**

**Comprend les apprenants âgés de 20 à 24 ans qui ont des « rôles sociaux adultes », par exemple ceux qui sont chef de famille ou dont l'activité principale est de travailler à temps plein.**

**Considérations supplémentaires en fonction de la recherche, des politiques et des objectifs du programme :**

**Exclut les apprenants de plus de 65 ans si l'accent est mis sur les adultes d'âge actif;**

**Exclut les apprenants qui poursuivent des études avancées si l'accent est mis sur les adultes ayant de faibles compétences;**

**Exclut les apprenants qui s'engagent dans l'apprentissage principalement pour des raisons qui ne sont pas liées au marché du travail.**

**Cinq types d'apprentissage des adultes**

De base	Enseignement supérieur	Lié au milieu de travail	Autre apprentissage lié au marché du travail	Personnel ou social
Enseignement sur les compétences de base et les stratégies d'apprentissage requises pour une poursuite de l'apprentissage ou pour un emploi, habituellement inférieur à la 12 <sup>e</sup> année ou au niveau 3 de l'EIAA.	Éducation ou formation qui est offerte par un établissement d'enseignement postsecondaire et qui conduit à un diplôme d'études postsecondaires.	Apprentissage lié à l'entreprise dans laquelle l'apprenant est employé, qui est soutenu du moins dans une certaine mesure par l'employeur, mais qui ne constitue pas un enseignement de base ou supérieur.	Apprentissage destiné à améliorer les perspectives sur le marché du travail, mais qui n'est pas lié à l'entreprise dans laquelle l'apprenant est employé, et qui ne constitue pas un enseignement de base ou supérieur.	Apprentissage destiné aux individus dans le cadre de leur famille et de leur collectivité dans un objectif d'enrichissement ou de croissance personnelle, sociale, culturelle, civique ou spirituelle.